



Juillet 2018

## BULLETIN MUNICIPAL N° 31

Dépôt et publication Mairie de St Thomé  
Siret n° 21070300500012 APE 751A  
Site Internet : [www.saint-thome.fr](http://www.saint-thome.fr)

### - ÉCOLE

#### RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

Le jour de la rentrée scolaire 2018/2019 est fixé au lundi 3 septembre à 9 heures.

Cette nouvelle année scolaire est placée sous le signe du changement :

Monsieur Nicolas CHEF D'HOTEL, qui enseignait depuis 9 ans à l'école de SAINT-THOME, a obtenu, à sa demande, une mutation dans une commune voisine. La Municipalité le remercie pour son implication pendant toutes ces années et lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle affectation.

Madame Patricia VOLLE, demeurant à Valvignères, qui a émis le vœu d'enseigner dans notre école, qu'elle connaît pour y être déjà intervenue pendant un an en classe de maternelle, sera donc la nouvelle enseignante.

Un changement important intervient également au niveau de la cantine scolaire. La Municipalité a résilié le contrat avec la société API RESTAURATION.

La confection des repas a été attribuée au restaurant récemment installé sur la commune « Lou magnan » qui proposera des menus à base de produits locaux et « bio » chaque fois que cela sera possible.

Le prix du repas reste fixé à 3,60 € pour les enfants bénéficiant de ce service.

L'accueil périscolaire est conservé : le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir de 16 h 30 à 18 h pour un coût de 0,50 € la demi-heure.

**Il n'est pas trop tard pour inscrire (en mairie) les enfants nés en 2015 et avant.** Pour rappel, la scolarité est devenue obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.

### - ALERTE A LA PESTE PORCINE AFRICAINE

La peste porcine africaine, maladie virale très contagieuse, circule activement dans certains pays européens (Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Russie, Moldavie, Italie (Sardaigne), Hongrie) ; lors d'un voyage dans ces pays, évitez tout contact avec des porcins et ne ramenez pas de produits et/ou de viande à base de porc ou de sanglier. Si des produits sont ramenés, ne jetez pas les restes dans la nature ni au compost et ne les donnez pas aux porcins car c'est une menace pour des millions de porcs domestiques et de sangliers sauvages. Cette maladie n'affecte pas les humains.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>

### - DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles dès la 1<sup>ère</sup> ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

### **- ÉNEDIS : SURVOL DES LIGNES PAR HÉLICOPTÈRE**

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS effectue des survols pour détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure et pour analyser la végétation de part et d'autre des supports des lignes à 20000 volts.

Ces vols, à très basse altitude, seront réalisés par la Société JetSystems du 3 au 30 juillet par 2 hélicoptères Hughes 500 de couleur bleu foncé ou noire.

ENEDIS et RTE mettent tout en œuvre pour renforcer la sécurité électrique aux abords des ouvrages électriques : transformateurs et postes électriques, lignes aériennes et souterraines, coffrets électriques. Pour votre sécurité, restez vigilants, n'approchez jamais ces sources électriques.

### **- ARDÉCHOISE DES JEUNES**

Cette année encore, la manifestation a été un succès pour les enfants et les adultes encadrants. Tous ont apprécié l'accueil, les décorations et les animations. Le tonus de M. Robert MARCHAND a épaté tous ceux qui l'ont côtoyé pendant cette belle journée.

Un grand merci à tous les bénévoles et rendez-vous, encore plus nombreux, le 20 juin 2019 pour un nouveau challenge.

### **- NOUVELLES FREQUENCES DE LA TNT**

Le 11 septembre 2018, les fréquences de la TNT seront modifiées. Pour ne pas perdre une partie des chaînes si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vous devrez donc, dès ce jour-là, procéder à une recherche des chaînes à partir de la télécommande.

### **- FETE VOTIVE**

Le Comité des Loisirs organise la traditionnelle fête votive du vendredi 10 au dimanche 12 août au boulodrome.

En remplacement des aubades, un concert sera proposé sur le terrain du Clau (près du multiservices « Aux Merveilleux ») le **jeudi 2 août à 19 heures**

#### Vendredi 10 août

19 h : Paëlla

16 € Adultes, 8 € Enfants – de 12 ans, gratuit – de 5 ans.

Inscriptions au 06 24 15 90 06 ou : [comite.saint.thome@gmail.com](mailto:comite.saint.thome@gmail.com) avant le 5 août, en précisant bien les noms et prénoms des participants (places limitées à 200 personnes).

22 h : Bal

#### Samedi 11 août

14 h : concours de pétanque en doublette

22 h : bal

Petite restauration sur place

#### Dimanche 12 août

9 h : concours de pétanque en tête à tête

14 h : concours de pétanque en triplette

Restauration sur place à midi

### **- ETAT CIVIL**

Nous avons enregistré la naissance de Dorian BRUN né le 26 juin 2018 au foyer de David BRUN et de Stéphanie MARINACCI domiciliés Chemin de l'Amandier. Félicitations aux heureux parents.

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le 18 juin le décès de Monsieur Michel JOLLIVET. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.